

## N-55

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	N-55
<b>Autres moyens d'identification</b>	Nettoyant à vitres par temps froid
<b>Autres identifications</b>	0800
<b>Usage recommandé</b>	Nettoyant à vitres.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Pour usage industriel et institutionnel seulement.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753, www.lalema.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060 Canutec, +1 613.996.6666, 24/7
<b>Numéro de la FDS</b>	00090018

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Liquide et vapeur très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.

Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

---

Identificateur du produit : N-55

FDS No.: 00090018

Date de préparation le 03 mars, 2017

Page 01 de 06

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, poudre chimique sèche pour l'extinction.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous cléf.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### **Autres dangers**

Sans objet.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Isopropyl alcohol	67-63-0	75.0 - 90.0	

### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

#### **Mesures de premiers soins**

##### **Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

##### **Contact avec la peau**

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les souliers contaminés. Consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. If easy to do, remove contact lenses. Consulter un médecin.

##### **Ingestion**

Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.

### **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

#### **Agents extincteurs**

##### **Agents extincteurs appropriés**

Mousse résistante à l'alcool. Carbon dioxide. Poudre chimique sèche.

##### **Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau à haut débit.

#### **Dangers spécifiques du produit**

Identificateur du produit : N-55

FDS No.: 00090018

Date de préparation le 03 mars, 2017

Ne pas permettre au résidus d'entrer les drains et les cours d'eau.  
Oxydes de carbone.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement.

### Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Isopropyl alcohol	200 ppm	400 ppm	400 ppm	500 ppm		

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Éviter le contact avec les yeux.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés.

#### Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	D'alcool
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	6.7 - 9.3
Point de fusion/Point de	Pas disponible (fusion); < 0 °C (congélation)

Identificateur du produit : N-55

FDS No.: 00090018

Date de préparation le 03 mars, 2017

<b>congélation</b>	
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	~ 100 °C
<b>Point d'éclair</b>	11 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.83 - 0.85
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Chaleur. Étincelles. Flammes.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Isopropyl alcohol	16000 ppm (rat)	5045 mg/kg (rat)	12800 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Identificateur du produit : N-55

FDS No.: 00090018

Date de préparation le 03 mars, 2017

Provoque une irritation des yeux.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

##### **Inhalation**

Peut causer des étourdissements et des vertiges.

##### **Absorption par la peau**

Aucun renseignement trouvé.

##### **Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Danger par aspiration**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérigène.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

#### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	UN1219	Alcool isopropylique (Alcool isopropilyque)	3	II

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Identificateur du produit : N-55

FDS No.: 00090018

Date de préparation le 03 mars, 2017

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Laboratoire Lalema inc.

**Date de préparation** le 03 mars, 2017

**Date de la plus récente version révisée** le 03 mars, 2017

**Avis** Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'oeuvre et tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

---

Identificateur du produit : N-55

FDS No.: 00090018

Date de préparation le 03 mars, 2017

Page 06 de 06